

Votre guide des frais et des taux d'intérêt



Table des matières

- 2** Introduction
- 4** Comptes et frais
- 5** Comptes d'entreprise de base
- 6** Plans bancaires
- 8** Comptes rémunérés
- 12** Frais d'opération, de dépôt et de relevé de compte
- 14** Frais de service divers
- 17** Services bancaires électroniques et Services de gestion de trésorerie
- 19** Politique de retenue des chèques
- 19** Service clientèle

Connaissez vos solutions bancaires aussi bien que vos affaires

Notre objectif est de toujours offrir à notre clientèle entreprises des solutions financières efficaces, pratiques et économiques. Grâce à nos ensembles de services bancaires complets, à nos comptes courants et comptes de placement de base et à nos Services bancaires électroniques, nous nous assurons que vous contrôlez pleinement vos opérations bancaires et nous vous facilitons la gestion de vos opérations courantes.

Les frais de service sont une réalité pour tout le monde et font partie des coûts inhérents à toute activité commerciale. La Banque Scotia perçoit des frais de service pour faire face au coût croissant de la prestation d'un service efficace.

Notre défi consiste à vous faire comprendre les coûts et la valeur des nombreuses options bancaires qui vous sont offertes afin que vous puissiez prendre des décisions avisées.

Ce guide décrit en détail les nombreuses solutions bancaires qui vous sont offertes à titre de client et donne une explication claire des frais qui y sont associés.

Nous y examinerons nos comptes d'entreprise de base et les frais de service «par opération» qui s'y rapportent, de même que les plans bancaires qui vous donnent le choix d'options de paiements mensuels en fonction du nombre d'opérations que vous effectuez. Vous pourrez aussi vous familiariser avec les diverses options bancaires électroniques offertes pour les deux types de comptes.

Commençons par un aperçu.

Il existe trois types de frais qui sont perçus pour nos comptes d'entreprise.

I Frais liés aux comptes

Tous les comptes d'entreprise de la Banque Scotia sont soumis à des frais mensuels de «tenue» de compte. Dans le cas des comptes d'entreprise de base, des frais de tenue de compte mensuels sont imputés et les clients paient pour leurs opérations et services divers par opération. Avec des comptes à forfait complets comme le Plan bancaire Scotia1 *pour entreprise*^{MC} et le Plan bancaire *pour entreprise*^{MC}, les clients paient un montant forfaitaire mensuel comprenant un nombre prédéterminé de services bancaires.

II Frais d'opération, de dépôt et de relevé de compte

Tous les paiements de crédit et de débit passés à un compte d'entreprise (y compris tous les prélèvements automatiques, virements électroniques, règlements et crédits et débits passés à votre compte) sont soumis à des frais par opération établis individuellement.

Les titulaires de comptes d'entreprise de base paient des frais pour chaque opération traitée. S'ils maintiennent un certain solde créditeur mensuel minimum, ils peuvent obtenir des opérations gratuites qui sont déduites des frais d'opération engagés.

Les titulaires de plans bancaires choisissent les frais «tout-en-un» et l'option qui correspond le mieux au nombre d'opérations effectuées chaque mois. Les opérations au compte qui dépassent le nombre d'effets inclus dans leur programme sont soumises aux frais applicables par opération.

Les titulaires du Plan bancaire *pour entreprise* et du Plan bancaire Scotia¹ *pour entreprise* ont droit à un certain nombre d'opérations gratuites, selon l'option choisie. C'est pourquoi il importe de bien comprendre les avantages des diverses options qui vous sont offertes.

III Frais de service divers

En plus des frais d'opération, des frais de traitement sont perçus pour certaines activités spécialisées liées aux comptes comme l'offre de billets et de pièces, la certification de chèques et les oppositions à paiement. Tous les comptes d'entreprise sont soumis à ces frais, le cas échéant.

Examinons maintenant comment les frais de service sont appliqués à nos comptes d'entreprise.

Pour pouvoir préciser vos besoins et vos préférences en matière d'affaires et choisir les solutions bancaires qui vous donnent la plus grande valeur pour votre argent, posez-vous les questions suivantes :

- Quel est votre chiffre d'affaires?
- Combien de chèques et de paiements faites-vous généralement chaque mois?
- Votre entreprise est-elle exigeante en liquidités?
- À quelle fréquence faites-vous des dépôts?
- Quels sont généralement vos soldes excédentaires ou vos besoins de placement?
- Voulez-vous accéder aux services en passant par la succursale, par Internet ou par d'autres canaux?
- Avez-vous des besoins en matière de conversion de devises?

Après l'ouverture de votre compte, votre représentant de la Banque Scotia peut effectuer une analyse détaillée de vos frais de compte et discuter avec vous de moyens pour améliorer votre trésorerie et contrôler vos fonds par le truchement des services bancaires électroniques. Selon le volume de vos opérations, dépôts, commandes de billets et de pièces de monnaie, périodes de flottant de dépôt et soldes de compte, les frais peuvent être revus et rajustés, au besoin.

■ Comptes et frais

Compte d'entreprise	Frais de tenue de compte	Opérations comprises ¹	Caractéristiques spéciales
Compte d'entreprise de base	9 \$	Opérations gratuites pour chaque solde créditeur mensuel minimum de 1 000 \$ ²	Exemption des frais de tenue de compte lorsque le solde créditeur mensuel minimum est de 5 000 \$ ou plus
Plan bancaire³ pour entreprise	Libre-service	Service complet	
Option 1	11 \$	15 \$	15
Option 2	16 \$	22 \$	25
Option 3	26 \$	34 \$	45
Option 4	34 \$	47 \$	60
Option 5	51 \$	75 \$	100
Option 6	76 \$	110 \$	150
Plan bancaire Scotia¹ pour entreprise			
Option A	s. o.	47 \$	60
Option B	s. o.	75 \$	100
Option C	s. o.	110 \$	150
Le Plan bancaire Scotia1 pour entreprise comprend les services bancaires aux particuliers et aux entreprises à un tarif unique ⁴			
Comptes courants rémunérés			
Intérêt d'entreprise	9 \$		Exemption des frais de tenue de compte lorsque le solde créditeur mensuel minimum est de 5 000 \$ ou plus ⁴
Double taux	9 \$		
Comptes de placements			
Compte de placements d'entreprise		néant	Des frais de 5 \$ sont perçus pour chaque chèque émis
<i>Maître Compte pour entreprise</i> ^{MC} (MCpe) ³		néant	Nombre illimité de virements entre votre MCpe et vos autres comptes de la Banque Scotia ⁵ .
Compte de trésorerie		néant	Pas de solde minimum requis

En choisissant le type de produit bancaire qui vous convient le mieux, de même qu'à votre entreprise, vous contrôlez les frais de compte que vous payez.

Les tarifs sont en dollars canadiens, sauf indication contraire. Pour les comptes en dollars américains, les frais sont payables dans cette monnaie, ou en dollars canadiens après conversion du montant au taux de change en vigueur lorsque ces frais sont perçus. Toute taxe applicable est en sus.

Certains frais de gestion ou ceux liés aux crédits ne figurent pas dans ce guide, mais peuvent être obtenus à votre succursale.

Les frais de service et les taux d'intérêt sur crédits, soldes déficitaires et découverts sont modifiables périodiquement. Nous vous aviserons par écrit, par voie électronique ou par affichage en succursale, au moins 60 jours avant la date d'effet de toute augmentation de tarif ou de la mise en place de nouveaux frais.

■ Comptes d'entreprise de base

Cette section décrit nos comptes ne faisant pas partie d'un forfait qui offrent une vaste gamme de services de dépôt et de paiement par opération. Des frais mensuels de tenue de compte et des frais d'opération et de service divers sont perçus en fonction de votre solde et des services utilisés.

Vous pouvez obtenir une opération gratuite pour ces comptes en gardant un solde créditeur mensuel minimum de 1 000 \$, et vous ne payerez aucuns frais mensuels de tenue de compte si votre solde créditeur mensuel minimum est de 5 000 \$ ou plus. Remarque : Des opérations gratuites sont accordées dans l'ordre des types de service indiqués au tableau Frais d'opération à la page 12. Les frais sont perçus dans la devise du compte.

Comptes de dépôt - en dollars canadiens et américains^A

Ces comptes sont destinés à la clientèle entreprises qui veut des comptes d'opérations courantes de base lui permettant de faire ce qui suit :

- émettre des chèques, des prélèvements automatiques et des paiements électroniques;
- recevoir des paiements électroniques;
- faire des dépôts en succursale avec accès aux fonds le jour même;
- faire des dépôts de nuit avec accès aux fonds le jour ouvrable suivant;
- recevoir des relevés mensuels détaillés de toutes les opérations passées au compte.

Frais perçus :

Des frais de tenue de compte de 9 \$ sont perçus pour chaque compte par période de relevé, sauf lorsque le solde créditeur mensuel minimum est de 5 000 \$ ou plus. Des frais par opération sont perçus pour tous les dépôts, retraits ou autre opération au compte. (Voir les tableaux Frais d'opération, de dépôt et de relevé de compte et Frais de service divers, aux pages 12 à 16.)

Dépôts sur les comptes d'entreprise en dollars américains^B

Les dépôts sur les comptes d'entreprise en dollars américains peuvent être soumis à des frais de solde déficitaire. Comme il faut du temps pour compenser les effets en dollars américains, les dépôts sur les comptes d'entreprise en dollars américains sont soumis au flottant de dépôt-compensation qui représente la valeur des fonds entre la date du dépôt et la date de réception par la banque des fonds de l'institution sur laquelle l'effet est tiré. Pour le calcul du flottant de dépôt-compensation et des frais de solde déficitaire, voir Flottant de dépôt-compensation (comptes d'entreprise en dollars américains) à la page 13.

¹ Opérations incluses dans les frais mensuels des plans ou opérations dans des comptes prévoyant une opération gratuite. Les opérations incluses et les opérations gratuites sont accordées dans l'ordre des types de service figurant au tableau **Frais d'opération**. (Voir les pages 12 à 16 pour les frais applicables aux services bancaires pour entreprise.)

² Les opérations gratuites s'appliquent uniquement aux comptes d'entreprise de base.

³ Le Plan bancaire *pour entreprise*, le Plan bancaire Scotia1 *pour entreprise* et le *Maitre Compte pour entreprise* sont des comptes offerts en dollars canadiens seulement.

⁴ Pour connaître les frais et les options applicables aux services bancaires aux particuliers, voir le **Guide d'accompagnement Opérations bancaires courantes**.

⁵ Les virements doivent être effectués au moyen des Services financiers *Scotia en direct*[®], de *TéléScotia*[®], services bancaires par téléphone, des services bancaires sans fil ou d'un guichet automatique bancaire de la Banque Scotia. Pour toutes les autres opérations de débit et de crédit, des frais de 5 \$ s'appliquent à chaque opération.

■ Plans bancaires

Ici, nous examinons notre gamme complète de comptes à forfait de particuliers et d'entreprises offrant une valeur et une commodité inégalées à la clientèle entreprises.

Plan bancaire *pour entreprise*

Ce compte est idéal pour les clients dont le chiffre d'affaires n'excède pas 5 millions de dollars et qui recherchent la commodité d'un ensemble complet de services bancaires aux entreprises. Le Plan bancaire *pour entreprise* offre diverses options assorties de frais mensuels fixes. Toutes les options comprennent :

- la Protection contre les découverts jusqu'à concurrence de 5 000 \$^c
- l'accès aux Services bancaires électroniques *pour entreprise*^{MC}
- la *Carte Scotia*

Frais mensuels

Option	Libre-service	Service complet ¹	Opérations au compte ^{2 et D}	Dépôts ^D	
				Espèces	Effets
1	11 \$	15 \$	15	1 000 \$	5
2	16 \$	22 \$	25	2 000 \$	10
3	26 \$	34 \$	45	2 500 \$	20
4	34 \$	47 \$	60	3 000 \$	30
5	51 \$	75 \$	100	5 000 \$	50
6	76 \$	110 \$	150	10 000 \$	75

Nous sommes heureux d'offrir des tarifs privilégiés aux organismes de bienfaisance accrédités et aux groupes communautaires admissibles, qui ont en effet droit, respectivement, à une réduction de 50 % et de 35 % sur les frais de compte mensuels en vigueur pour toutes les options de notre Plan bancaire. Veuillez vous reporter à la brochure «Pour contribuer au bien-être de nos collectivités» pour connaître les critères d'admissibilité.

Opérations additionnelles : Des frais par opération sont perçus pour les opérations dépassant le nombre prévu pour l'option, selon l'ordre des types de service. (Voir les tableaux Frais d'opération, de dépôt et de relevé de compte, aux pages 12 et 13.)

Des frais excédant les frais mensuels du plan sont perçus comme suit :

Protection contre les découverts^c : Exemption des frais mensuels sur les comptes d'entreprise et le Plan bancaire *pour entreprise*.

Services bancaires électroniques : Voir à la page 17.

Plan bancaire Scotia1 *pour entreprise*

Conçu spécialement pour les entreprises dont le chiffre d'affaires n'excède pas 5 millions de dollars, ce plan bancaire est un forfait tout-en-un pour les opérations personnelles et commerciales. Scotia1 est le forfait bancaire le plus souple et le plus complet et il offre trois options assorties de frais mensuels, qui comprennent les produits et services suivants :

- le Plan bancaire *pour entreprise* avec protection contre les découverts^c jusqu'à concurrence de 5 000 \$
- la carte^c VISA[®] Ligne de crédit Scotia *pour entreprise*^{MC}
- le compte personnel *Accélération Scotia*[®] avec protection contre les découverts^c jusqu'à concurrence de 5 000 \$
- l'accès aux Services bancaires électroniques *pour entreprise*
- la *Carte Scotia*

Option	Plan bancaire <i>pour entreprise</i>				Compte personnel
	Service complet ¹	Opérations au compte ^{2 et D}	Dépôts ^D Espèces	Effets	Opérations ^D
A	47 \$	60	3 000 \$	30	50
B	75 \$	100	5 000 \$	50	100
C	110 \$	150	10 000 \$	75	100

Opérations additionnelles : Des frais par opération sont perçus pour les opérations et les dépôts dépassant le nombre prévu pour chaque option selon l'ordre des types de service bancaires aux entreprises. (Voir les tableaux Frais d'opération, de dépôt et de relevé de compte à la page 12. Voir aussi le Guide d'accompagnement Opérations bancaires courantes pour le compte personnel *Accélération Scotia*[®].)

Des frais excédant les frais mensuels du plan sont perçus comme suit :

Protection contre les découverts^c : Exemption des frais mensuels sur les comptes d'entreprise pour le Plan bancaire Scotia1 *pour entreprise*. Les comptes personnels avec protection contre les découverts comportent des frais mensuels et des frais d'intérêt.

VISA^c : Des frais habituels autres que d'intérêt sont perçus. Pour connaître les taux en vigueur et avoir des renseignements sur les frais et les taux d'intérêt, composez le 1-888-882-8958 ou visitez le www.banquescotia.com/visa.

Entreprise ayant plus d'un propriétaire : Un maximum de deux autres comptes personnels est offert avec chaque option. Des frais de 8 \$ par mois s'ajoutent pour chaque autre compte personnel avec l'option A et des frais de 15 \$ par mois pour chaque autre compte personnel avec l'option B ou C.

Services bancaires électroniques : Voir à la page 17.

- ¹ Le service complet inclut toutes les opérations (indiquées à la page 12) effectuées avec l'aide d'un représentant, Service clientèle, ainsi que toutes les opérations libre-service. Le libre-service inclut les chèques et les opérations effectuées sans l'aide du personnel de caisse, que ce soit à un GAB, au guichet de nuit, par téléphone ou par Internet. Il peut s'agir d'un retrait en espèces, d'un dépôt, d'un virement entre comptes Scotia, d'un paiement de facture, d'un prélèvement automatique et d'un achat réglé par Paiement direct *Interac*¹.
- ² Les opérations incluses dans les frais mensuels du plan pour l'option applicable sont accordées dans l'ordre des types de service figurant au tableau **Frais d'opération** de la page 12. Des frais par opération sont perçus s'il y a lieu pour les autres opérations.

■ Comptes rémunérés^E

Comptes courants

Comptes à intérêt d'entreprise - en dollars canadiens et américains

Nos comptes à intérêt d'entreprise permettent aux petites et moyennes entreprises de gagner facilement de l'intérêt sur leur fonds de roulement. Ces comptes courants offrent tous les services des comptes d'entreprise de base et rapportent des taux d'intérêt concurrentiels sur les soldes créditeurs mensuels moyens de 5 000 \$ à 500 000 \$.

Tranche du solde	Taux d'intérêt du compte en \$ CA ^F	Taux d'intérêt du compte en \$ US ^F
Soldes de 0 \$ à 4 999 \$	s. o.	s. o.
Portions du solde de 5 000 \$ à 24 999 \$	%	%
Portions du solde de 25 000 \$ à 99 999 \$	%	%
Portions du solde de 100 000 \$ à 249 999 \$	%	%
Portions du solde excédant 250 000 \$	%	%

Taux au _____
(DATE COURANTE)

Les taux d'intérêt sont modifiables sans préavis et la date retenue pour ces taux est celle du dernier jour ouvrable écoulé de la Banque Scotia.

Frais perçus :

Des frais de tenue de compte de 9 \$ sont perçus pour chaque compte par période de relevé, sauf lorsque le solde créditeur mensuel minimum est de 5 000 \$ ou plus.

Des frais par opération sont perçus pour tous les dépôts, retraits ou autre opération au compte. (Voir les tableaux Frais d'opération, de dépôt et de relevé de compte et Frais de service divers, à partir de la page 12.)

L'intérêt est calculé et versé comme suit :

- **Comptes à intérêt d'entreprise en dollars canadiens :** L'intérêt est calculé sur chaque tranche du solde créditeur quotidien à la fermeture des registres, au taux pratiqué sur cette tranche, et versé à la fin de la période de relevé.
- **Comptes à intérêt d'entreprise en dollars américains :** L'intérêt est calculé sur le solde créditeur moyen excédentaire^G de chaque tranche au taux correspondant à cette tranche. Le solde créditeur moyen excédentaire est déterminé en déduisant le solde compensateur exigé pour le flottant du solde créditeur moyen durant la période de relevé, avant le calcul de l'intérêt. L'intérêt est calculé et versé à la fin de la période de relevé.

Compte à double taux - en dollars canadiens

Ce compte est comme une combinaison d'un «dépôt à terme de 30 jours» (le solde mensuel minimum) et d'un compte courant pour la portion qui dépasse le solde mensuel minimum (le solde créditeur mensuel moyen moins le solde minimum). Les clients qui maintiennent d'importants soldes créditeurs de 100 000 \$ ou plus peuvent toucher des taux d'intérêt concurrentiels sur leur excédent et leurs fonds d'exploitation en un seul compte.

Tranche du solde	Taux d'intérêt sur le solde minimum ^f	Taux d'intérêt sur la portion du solde moyen ^f
Soldes de 0 \$ à 99 999 \$	%	%
Soldes de 100 000 \$ à 499 999 \$	%	%
Soldes de 500 000 \$ à 999 999 \$	%	%
Soldes de 1 million \$ à 4 999 999 \$	%	%
Soldes supérieurs à 5 millions \$	%	%

Taux au _____
(DATE COURANTE)

Les taux d'intérêt sont modifiables sans préavis et la date retenue pour ces taux est celle du dernier jour ouvrable écoulé de la Banque Scotia.

Frais perçus :

Des frais de tenue de compte de 9 \$ sont perçus pour chaque compte par période de relevé, sauf lorsque le solde créditeur mensuel minimum est de 5 000 \$ ou plus.

Des frais par opération sont perçus pour tous les dépôts, retraits ou autre opération au compte. (Voir les tableaux Frais d'opération, de dépôt et de relevé de compte et Frais de service divers, à partir de la page 12.)

L'intérêt est calculé et versé comme suit :

- Lorsque le solde minimum est maintenu, l'intérêt est calculé sur l'intégralité du solde créditeur à un taux privilégié et est versé à la fin de la période de relevé. L'intérêt au taux privilégié n'est pas versé sur les soldes minimums inférieurs à 50 000 \$.
- Sur la portion du solde moyen, l'intérêt est calculé sur la partie applicable du solde moyen du solde créditeur quotidien, à la fermeture des registres, à un taux inférieur pour chaque tranche, et est versé à la fin de la période de relevé. La portion du solde moyen correspond au solde moyen moins le solde minimum, sauf lorsque le solde minimum est inférieur à 50 000 \$; dans un tel cas, la portion du solde moyen correspond au solde moyen. L'intérêt n'est pas versé si le solde moyen est inférieur à 50 000 \$.

Comptes de placements

Compte de placements d'entreprise - en dollars canadiens et américains

Si vous maintenez des soldes créditeurs excédentaires de 25 000 \$ ou plus et que vous voulez obtenir des taux d'intérêt élevés sans immobiliser vos fonds dans un CPG, optez pour le compte de placements d'entreprise.

Tranche du solde	Taux d'intérêt du compte en \$ CA ^f	Taux d'intérêt du compte en \$ US ^f
Soldes de 0 \$ à 24 999 \$ ¹	%	%
Portions du solde de 25 000 \$ à 99 999 \$	%	%
Portions du solde de 100 000 \$ à 249 999 \$	%	%
Portions du solde de 250 000 \$ à 999 999 \$	%	%
Portions du solde excédant 1 000 000 \$	%	%

Taux au _____
(DATE COURANTE)

Les taux d'intérêt sont modifiables sans préavis et la date retenue pour ces taux est celle du dernier jour ouvrable écoulé de la Banque Scotia. Aucun intérêt n'est versé si le solde est inférieur à 25 000 \$.

Frais perçus :

Aucuns frais mensuels de tenue de compte ne sont perçus. Notre gamme complète de services bancaires payables par opération est offerte. Comme il s'agit d'un compte d'épargne, des frais de 5 \$ sont perçus par chèque émis.

Calcul et versement de l'intérêt :

L'intérêt est calculé sur la portion applicable du solde créditeur quotidien de fermeture de chaque tranche, au taux correspondant, et est versé à la fin de la période de relevé.

Compte de trésorerie - en dollars canadiens et américains

Il s'agit d'un compte de placements à un jour ou à court terme qui permet aux clients d'obtenir des taux d'intérêt concurrentiels et de gérer leur compte en ligne. Il est offert aux clients qui disposent de soldes excédentaires à un jour ou à court terme n'excédant pas 20 millions \$ pour les comptes en dollars canadiens et 10 millions \$ pour les comptes en dollars américains.

Frais perçus :

Ce compte est offert uniquement aux utilisateurs des Services bancaires électroniques^h Accès Scotia[®] pour investir des fonds improductifs. Aucuns frais mensuels de tenue de compte ne sont perçus pour le Compte de trésorerie.

Calcul et versement de l'intérêt :

L'intérêt est calculé à un taux privilégié sur le solde créditeur quotidien de fermeture et est versé à la fin de la période de relevé. Le taux est fixé au plus tard à 9 h 30 HE; les virements sont acceptés jusqu'à midi (heure locale), tous les jours ouvrables.

Maître Compte pour entreprise

Le *Maître Compte pour entreprise*^{MC} est destiné aux clients dont le chiffre d'affaires n'excède pas 5 millions de dollars et qui cherchent un compte d'épargne d'entreprise qui paie un taux d'intérêt élevé^F. Avec un tel compte «virtuel», rien n'est plus simple que de réaliser de l'intérêt sur vos bénéfices nets et votre réserve de trésorerie en dépôt, tout en ayant la possibilité d'accéder immédiatement à vos fonds. Le *Maître Compte pour entreprise* offre les avantages suivants :

- Le même taux d'intérêt élevé s'applique à chaque dollar que vous épargnez - aucune grille de taux compliquée et aucun solde minimum ne s'appliquent.
- Aucune immobilisation des fonds – Vous pouvez puiser dans vos réserves là et au moment où vous le voulez.
- Relevé sans papier gratuit – Vous pouvez consulter ou télécharger à votre guise l'historique des opérations pour le mois courant et le mois précédent au moyen des Services financiers *Scotia en direct*.
- Aucuns frais mensuels – Pour un nombre illimité de virements entre votre *Maître Compte pour entreprise* et vos autres comptes d'entreprise de la Banque Scotia² lorsque vous utilisez les Services financiers *Scotia en direct*, TéléScotia, services bancaires par téléphone, les services bancaires sans fil ou les guichets automatiques bancaires (GAB) de la Banque Scotia.

Le taux annuel est de _____ % au _____.

(DATE COURANTE)

Frais perçus :

Pour toutes les autres opérations de crédit et de débit (ex. virements, dépôts et retraits en succursale; retraits et dépôts à un GAB; opérations de paiement direct; prélèvements automatiques et paiements de factures en succursale, par GAB, par les Services financiers *Scotia en direct*, par TéléScotia, services bancaires par téléphone ou par les services bancaires sans fil), des frais de 5 \$ par opération s'appliquent.

Relevé papier mensuel offert sur demande. Des frais mensuels de 2 \$ s'appliquent.

Calcul et versement de l'intérêt :

L'intérêt est calculé quotidiennement sur le solde de fermeture et versé mensuellement^F.

¹ Taux applicable au compte dont le solde est de 25 000 \$ ou plus.

² Les frais d'opération courants s'appliquent à vos comptes d'entreprise de la Banque Scotia.

■ Frais d'opération, de dépôt et de relevé de compte

La clientèle entreprises de la Banque Scotia a accès à de nombreux services payables par opération sur ses comptes. Les frais applicables à ces services et à d'autres sont totalisés et appliqués à chaque compte par période de relevé.

Frais d'opération

Type de service	Compte en \$ CA	Compte en \$ US
Dépôt par la poste / dépôt au guichet de nuit	1,50 \$	1,50 \$
Dépôt en succursale	1,00 \$	1,00 \$
Dépôt GAB	0,80 \$	s. o.
Chèque	0,85 \$	0,85 \$
Dépôt de nuit	1,00 \$	1,00 \$
Autre crédit ¹	0,80 \$	0,80 \$
Crédit commerçant	0,65 \$	s. o.
Autre débit ¹	0,75 \$	0,75 \$
Débit commerçant	0,75 \$	s. o.
Retrait au GAB ¹	0,60 \$	s. o.
Paiement de facture ² (GAB, Internet ou téléphone) ¹	0,75 \$	s. o.
Virement libre-service (GAB, Internet ou téléphone) ¹	0,65 \$	s. o.
Paiement direct ¹	0,70 \$	s. o.

Lorsque vous avez recours aux Services financiers *Scotia en direct* ou à TéléScotia, services bancaires par téléphone pour virer des fonds de votre compte en dollars canadiens à votre compte en dollars américains, 0,02 \$ sera ajouté au taux de change courant de la Banque Scotia. De même, si vous virez des fonds de votre compte en dollars américains à votre compte en dollars canadiens, 0,02 \$ sera soustrait du taux de change courant de la Banque Scotia. Ce calcul sera compris dans le taux de change au moment de l'opération.

Opérations gratuites - Comptes en dollars canadiens et américains³

Des opérations gratuites sont accordées pour tous les comptes bancaires d'entreprise de base ordinaires - Cette disposition ne s'applique pas au Plan bancaire Scotia¹ *pour entreprise*, au Plan bancaire *pour entreprise* ni aux comptes comportant un accord relatif aux intérêts ou des frais d'opération réduits.

Comptes en dollars canadiens : Une opération gratuite est accordée pour chaque multiple complet du solde créditeur mensuel minimum de 1 000 \$ par période de relevé. Les frais d'opération sont perçus dans l'ordre des types de service figurant au tableau **Frais d'opération** (ci-dessus).

Comptes en dollars américains : Une opération gratuite est accordée dans l'ordre des types de service indiqués ci-dessus. Pour la période de relevé, le solde créditeur moyen doit être supérieur au solde compensateur exigé pour le flottant. Ce calcul est fait par période de relevé pour chaque multiple de 1 000 \$ du moindre des deux montants suivants : le solde mensuel minimum ou le solde excédentaire moyen.

Dépôts et contenu des dépôts

Contenu des dépôts	Compte en \$ CA	Compte en \$ US
<i>Effets déposés</i>		
Tout chèque ou autre effet déposé dans un compte, tiré sur la Banque Scotia ou d'autres institutions financières	0,18 \$	0,45 \$
Dépôt de billets – triés, comptés et enliassés	2,25 \$ par tranche de 1 000 \$	2,20 \$ par tranche de 1 000 \$
Dépôt de pièces – triées, comptées et encartouchées	2,00 \$ par tranche de 100 \$	2,00 \$ par tranche de 100 \$
<i>Conversion de devises</i> – par dépôt : frais sur la conversion de billets, chèques, traites, mandats, etc., reçus en devises	2,00 \$	2,00 \$
<i>Redressement d'une erreur dans un dépôt</i> – Frais sur toute écriture traitée pour corriger une erreur faite par le client	2,00 \$	2,00 \$

Frais de relevé de compte

Type de service	Compte en \$ CA	Compte en \$ US
Frais d'établissement de relevé ¹ , sur le relevé de fin de période	1,00 \$	1,00 \$
Tout relevé produit à une date autre que la fin du mois ou la période de relevé de la succursale, relevé provisoire ou copie supplémentaire	5,00 \$	5,00 \$
<i>Maître Compte pour entreprise</i>		
Relevé sans papier	Néant	s. o.
Relevé papier mensuel	2,00 \$ par mois	s. o.
Chaque demande de production d'un relevé des opérations passées au compte depuis le dernier relevé	5,00 \$	5,00 \$
<i>Relevé d'images de chèques⁴ :</i>		
Nombre de pages		
0 à 3	0,00 \$ par page	0,00 \$ par page
Jusqu'à 6	0,10 \$ par page	0,10 \$ par page
Jusqu'à 22	0,20 \$ par page	0,20 \$ par page
Jusqu'à 122	0,25 \$ par page	0,25 \$ par page
123 ou plus	0,30 \$ par page	0,30 \$ par page

Service de relevé d'images de chèques : Une copie recto verso de vos chèques sera conservée dans des archives électroniques pendant un maximum de sept ans. Vous pouvez vous procurer des copies certifiées conformes des images de chèques auprès de votre succursale et du Centre de soutien aux entreprises, ou en appelant le Centre contact clientèle au 1-877-552-5522. Des frais de service sont perçus.

1 Le Plan bancaire Scotia¹ pour entreprise et Le Plan bancaire pour entreprise incluent les Services bancaires électroniques pour entreprise sans frais supplémentaires.

2 Applicable aux paiements effectués aux Services bancaires électroniques Accès Scotia et au moyen de ces services.

3 **Flottant de dépôt-compensation (comptes pour entreprise en \$ US[®]) :**

- Solde compensateur exigé pour le flottant = la valeur des dépôts en dollars pour la période de relevé x 2,2 nombre moyen de jours de flottant ÷ nombre de jours civils dans la période de relevé.
- Frais de solde déficitaire (si le solde créditeur moyen est en deçà du solde compensateur exigé pour le flottant) = (le solde compensateur exigé pour le flottant - le solde créditeur moyen) x le taux de référence en dollars américains de la Banque Scotia au Canada, majoré de 2 %.

4 Les frais par page s'appliquent à l'ensemble des pages. Les pages sont recto verso.

■ Frais de service divers

Des services divers additionnels comme l'offre de billets et de pièces, les chèques certifiés et les virements provenant d'autres institutions financières sont offerts à la clientèle entreprises de la Banque Scotia. Des frais applicables par opération sont perçus au moment de l'opération ou de la prestation du service. Tous les comptes d'entreprise sont soumis à ces frais, le cas échéant.

Frais de service divers	Compte en \$ CA	Compte en \$ US
Chèques et paiements électroniques		
<i>Certification de chèques</i>		
À la demande du client (tirés sur son compte)	10,00 \$	10,00 \$
À la demande du détenteur	15,00 \$	15,00 \$
<i>Effets impayés retournés</i> – Tout effet retourné impayé pour toute raison, y compris un prélèvement automatique ou un paiement électronique déposé au compte, et réimputé à un compte		
Effets papier retournés	6,50 \$	6,50 \$
Effets électroniques retournés	5,00 \$	5,00 \$
<i>Libellés en devises</i>		
Contre-valeur en \$ CA – moins de 1 000 \$	10,00 \$	10,00 \$
Contre-valeur en \$ CA – 1 000 \$ et plus	15,00 \$	15,00 \$
<i>Garde pour dépôt de chèques postdatés</i>	3,00 \$	3,00 \$
<i>Demande d'opposition à paiement</i>		
Portant sur un numéro de série codé à l'encre magnétique	10,00 \$	10,00 \$
Portant sur un montant (avec renseignements complets) chèque codé à l'encre magnétique ou débit préautorisé	12,50 \$	12,50 \$
Présentée avec renseignements incomplets (chèque codé à l'encre magnétique ou débit préautorisé)	20,00 \$	20,00 \$
<i>Relevé des chèques</i>	5,00 \$	5,00 \$
<i>Relevé des n^{os} de série/codes repères</i>	5,00 \$	5,00 \$
<i>Chèques/effets retournés sans provision</i>	40,00 \$	40,00 \$

Frais de service divers (suite)**Compte en \$ CA** **Compte en \$ US****Découverts***Protection contre les découverts pour entreprise*

Les frais mensuels courants (exemption dans le cas du Plan bancaire *pour entreprise* et du Plan bancaire Scotia1 *pour entreprise*) varient en fonction de la limite de crédit :

0 \$ à 1 999 \$	10 \$	s. o.
2 000 \$ à 2 999 \$	15 \$	s. o.
3 000 \$ à 3 999 \$	20 \$	s. o.
4 000 \$ et plus	25 \$	s. o.

Intérêt sur découvert – Calculé quotidiennement sur le solde du découvert et facturé mensuellement, au taux prescrit dans le Contrat de crédit pour entreprise ou dans le formulaire Compte d'entreprise – Demande d'adhésion.

Frais de dépassement de la limite de découvert – Applicables à chaque effet payé alors que le découvert sur votre compte dépasse la limite autorisée.

5 \$	s. o.
------	-------

Découvert en souffrance – Un compte d'entreprise assortie d'une Protection contre les découverts est réputé en souffrance s'il n'affiche pas un solde créditeur pendant au moins 24 heures dans les 30 jours d'un découvert. Si le solde du découvert est en souffrance, sous réserve de l'entente relative à la Protection contre les découverts, de l'intérêt sur découvert est calculé quotidiennement et facturé mensuellement au taux de 21 % l'an sur la totalité du solde du découvert.

Découvert sans protection**(découvert autorisé sans Protection contre les découverts)**

Frais de découvert – Applicables à chaque effet dont le paiement entraîne un découvert, auxquels frais s'ajoute l'intérêt sur découvert (l'intérêt est calculé quotidiennement sur le solde du découvert et est facturé mensuellement). Le taux d'intérêt courant sur découvert est de 21 % l'an.

5,00 \$	5,00 \$
---------	---------

Virements

À la demande du client	5,00 \$	5,00 \$
Transfert d'un compte d'entreprise à une autre institution financière	20,00 \$	20,00 \$
Mandats (en dollars canadiens ou américains)	6,50 \$	6,50 \$
Traites (n'importe quel montant et devise)	6,50 \$	6,50 \$

Ordres permanents manuels

Chaque virement périodique entre comptes (manuel)	5,00 \$	5,00 \$
Frais de mise en place, par compte	5,50 \$	5,50 \$

Chèque de virement de dépôt/Débit ou chèque de trésorerie)/Débit électronique/Autre effet de débit

Virement (partiel ou total) de votre compte à un compte tenu par une autre institution financière. Des frais d'opération courants s'appliquent également.	5,00 \$	5,00 \$
---	---------	---------

Virements reçus – reçus et crédités au compte durant la période de règlement, plus les frais d'opération

10,00 \$	10,00 \$
----------	----------

Frais de service divers (suite)	Compte en \$ CA	Compte en \$ US
<i>Billets</i> , frais divers en sus	1,50 \$ par tranche de 1 000 \$	1,50 \$ par tranche de 1 000 \$
<i>Pièces</i> , frais divers en sus	0,12 \$ le rouleau	0,12 \$ le rouleau
<i>Renseignements par téléphone ou au comptoir</i> – Toute demande de renseignements sur une opération ou un solde (effets retournés impayés, virements postaux, téléphoniques ou télégraphiques)	100 \$ par mois, utilisation quotidienne, 6 \$ par demande, utilisation occasionnelle	100 \$ par mois, utilisation quotidienne, 6 \$ par demande, utilisation occasionnelle
<i>Confirmation bancaire (certificats de vérification)</i>		
Tarif à l'heure	40,00 \$ l'heure	40,00 \$ l'heure
Frais minimums par certificat	22,00 \$	22,00 \$
<i>Fermeture de compte</i> – Ouvert moins de 90 jours (frais supprimés si le compte est transféré à une autre succursale de la Banque Scotia) Les clients qui ouvrent un compte par téléphone peuvent, dans les 14 jours suivants, fermer ce compte sans assumer ces frais.	20,00 \$	20,00 \$
<i>Recherches (à la demande du client)</i>		
Recherche d'un justificatif dans les 90 jours de la date de l'opération	10,00 \$ par justification	10,00 \$ par justification
Recherche d'un justificatif après 90 jours de la date de l'opération ou longues recherches	30,00 \$ l'heure, par employé, 15,00 \$ au minimum	30,00 \$ l'heure, par employé, 15,00 \$ au minimum
Chaque recherche pour vérifier si, depuis le dernier relevé, un chèque a été payé avant une demande d'opposition à paiement	30,00 l'heure, au prorata	30,00 \$ l'heure, au prorata
Chaque recherche de comptes, de titres ou de compartiments de coffre-fort	30,00 \$ l'heure, 15,00 \$ au minimum	30,00 \$ l'heure, 15,00 \$ au minimum
À la succursale		
À plus d'une succursale	5,00 \$ par nom et par succursale, 15,00 \$ au minimum	5,00 \$ par nom et par succursale, 15,00 \$ au minimum
<i>Compte inactif</i>		
Fermeture d'un compte inactif depuis 12 périodes de relevé consécutives, lorsque :	le solde est de 15,00 \$ ou moins	le solde est de 15,00 \$ ou moins
<i>Soldes non réclamés</i>		
Inactif depuis deux, trois, quatre ans ¹	20,00 \$	20,00 \$
Inactif depuis cinq, six, sept, huit ans ¹	30,00 \$	30,00 \$
Envoi à la Banque du Canada d'un avis relatif à un compte inactif depuis neuf ans ²	40,00 \$	40,00 \$

Remarque : Le présent guide décrit un grand nombre de frais applicables à des services couramment utilisés. Les frais de service et frais standard qui ne figurent pas dans ce guide peuvent être obtenus à votre succursale.

■ Services bancaires électroniques et Services de gestion de trésorerie

Services bancaires électroniques *pour entreprise*

Ces services conviennent aux clients dont le chiffre d'affaires n'excède pas 5 millions de dollars et qui veulent avoir accès à leur compte d'entreprise en dollars canadiens au moyen de leur *Carte Scotia* 24 heures sur 24, sept jours par semaine par l'entremise des GAB, du Paiement direct *Interac*¹, des Services financiers *Scotia en direct*[®], à l'adresse www.banquescotia.com/soyezbranche, et des services bancaires par téléphone *TéléScotia*, au 1-800-575-1212.

Les Services bancaires électroniques *pour entreprise* sont inclus sans frais dans le Plan bancaire Scotia1 *pour entreprise*, le Plan bancaire *pour entreprise* et le *Maître Compte pour entreprise*.

Les entreprises qui disposent d'un compte d'entreprise de base peuvent aussi choisir ce service en payant des frais mensuels d'accès distincts de 9,95 \$.

Frais perçus :

Les frais par opération suivants sont perçus pour les Services bancaires électroniques *pour entreprise* :

Service bancaire électronique	Par opération
Mini-relevé à un GAB	0,75 \$
<i>Carte Scotia</i> Dépôt	5,00 \$ ³
Opération effectuée par un représentant du Centre d'appels	1,50 \$
Accès à votre compte d'entreprise depuis un GAB d'une autre institution financière au Canada (au moyen de votre <i>Carte Scotia</i>)	1,50 \$
Accès à votre compte VISA* Scotia depuis un GAB d'une autre institution financière ^c	
Avances de fonds (au Canada)	2,00 \$
Avances de fonds (à l'étranger)	5,00 \$
Accès à votre compte d'entreprise depuis un GAB d'une autre institution financière à l'extérieur du Canada (au moyen de votre <i>Carte Scotia</i>)	
Retraits (aux États-Unis)	3,00 \$
Retraits (ailleurs qu'aux États-Unis)	5,00 \$
Débit outre-frontière	1,50 \$ ⁴
<i>Interac</i> en ligne	1,50 \$
Virement de fonds par courriel <i>Interac</i>	1,50 \$

Dans le cas des retraits en espèces en devises effectués dans un GAB à l'extérieur du Canada, VISA* International établit pour notre compte le taux de change à la date de conversion. Le taux de change comprend un montant égal à 2,5 % du montant converti.

**Accédez à vos comptes
d'entreprise à toute
heure du jour ou de la nuit.**

1 Les frais sont perçus au mois d'avril de l'année suivant chaque anniversaire d'inactivité du compte. Le client en est exempté s'il active le compte ou reconnaît que son compte a été inactif.

2 Les frais sont perçus à la fin de la 9^e année d'inactivité du compte. Le client en est exempté s'il active le compte ou reconnaît que son compte a été inactif.

3 Frais perçus une seule fois par carte

4 Des frais de change sont perçus à la conversion de dollars américains en dollars canadiens. Acxsys Corporation détermine pour nous le taux de change à la date de conversion. Ce taux peut différer de celui en vigueur à la date du paiement direct et est majoré de 2,5 %. Ces opérations comptent par ailleurs dans les opérations mensuelles du client, selon les dispositions du plan bancaire, et donnent lieu à tous les frais habituels.

Services bancaires électroniques Accès Scotia

Ces services conviennent aux clientèles moyennes et grandes entreprises qui veulent obtenir des services bancaires électroniques haut de gamme offrant un accès en ligne aux soldes bancaires, à des relevés d'opérations, aux virements de fonds, aux paiements par télévirement, au service de transfert électronique de fonds (TEF), aux oppositions à paiement et aux services de paiement de factures en ligne.

Frais perçus :

Les services Accès Scotia offrent aux clients quatre options en fonction de leurs préférences et des volumes quotidiens d'opérations. (Voir la formule Demande d'adhésion aux Services bancaires électroniques Accès Scotia, que vous pouvez vous procurer auprès de votre représentant de la Banque Scotia.)

Services de gestion de trésorerie

La Banque Scotia offre une gamme de services aux clientèles moyennes et grandes entreprises qui veulent :

- contrôler automatiquement les soldes de leurs comptes d'entreprise et de prêt
- contrôler leur position de trésorerie
- gérer les recouvrements et les décaissements – localement et à l'échelle mondiale
- produire une déclaration et payer un impôt ou une taxe¹

Les services comprennent la situation du solde, la consolidation des soldes, la consolidation de fonds, le rapprochement électronique de chèques, le dépôt de nuit et les paiements aux gouvernements¹.

Frais perçus :

Les Services de gestion de trésorerie de la Banque Scotia sont soumis à des ententes individuelles et aux frais de service applicables.

■ Politique de retenue des chèques

La période maximale de retenue des chèques² est de sept (7) jours ouvrables pour les chèques déposés dans un compte d'entreprise de la Banque Scotia, tirés sur la succursale d'une institution financière située au Canada, codés MICR et non endommagés.

La période de retenue débute le jour ouvrable où le chèque entre dans le système de compensation. La période maximale de retenue peut être prolongée si l'on a des motifs raisonnables de croire que des opérations illégales ou frauduleuses ont été effectuées dans le compte et si l'on craint, à juste titre, un accroissement important du risque de crédit.

La retenue du chèque ne garantit en aucune façon qu'il ne sera pas retourné pour non validité ou pour une autre raison après l'expiration de la période de retenue. Le client est responsable en dernier ressort de tout chèque déposé et retourné à la Banque Scotia, peu importe si la période de retenue est ou non expirée.

■ Service clientèle

Le personnel des succursales Scotia s'efforcera de répondre rapidement à vos demandes de renseignements. Si la réponse désirée exige un examen approfondi de votre ou vos comptes, demandez en succursale un exemplaire de la brochure **Règlement des plaintes** pour connaître la procédure établie à cet effet par la Banque Scotia.

1 Pour de plus amples renseignements, visitez le www.banquescotia.com/impots-taxes.

2 Notez que certains chèques peuvent être envoyés au «recouvrement». Cela signifie que leur montant sera crédité à votre compte après qu'ils auront été compensés et que les fonds auront été reçus par la Banque Scotia.

- A Les dépôts des comptes d'entreprise en dollars US ne sont pas couverts en vertu de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada.
- B Les frais du flottant de dépôt-compensation ne s'appliquent pas aux crédits électroniques ni aux autres crédits.
- C Sous réserve de l'approbation du crédit et de la garantie fournie. Les frais d'intérêt courants s'appliquent. Des frais de service et d'autres frais sont aussi perçus, s'il y a lieu.
- D Maximum par compte, par période de relevé.
- E Des ententes de taux d'intérêt spécifiques ne peuvent s'appliquer au Plan bancaire Scotia¹ *pour entreprise*, au Plan bancaire *pour entreprise*, au programme Professions libérales Scotia[®], aux fiducies mixtes, aux fiducies immobilières ni à tout compte régi par une entente centralisée.
- F Les taux peuvent être modifiés sans préavis. Tous les taux indiqués dans ce guide sont des taux annuels.
- G Le solde créditeur moyen (en surplus) est déterminé en déduisant du solde moyen le montant du solde compensateur exigé au titre du flottant (voir Dépôts en dollars américains à la page 5) au cours de la période de relevé, avant calcul des intérêts. La période de relevé utilisée pour calculer le solde créditeur moyen et le solde compensateur commence le jour civil suivant le dernier jour ouvrable de la période de relevé précédente et se termine le dernier jour ouvrable de la période de relevé en cours.
- H Les frais en rapport avec les Services bancaires électroniques Accès Scotia sont en sus.
- I Y compris les transferts effectués par le client entre ses comptes d'entreprise par l'intermédiaire des Services bancaires électroniques Accès Scotia.
- J Les frais ne s'appliquent pas au Plan bancaire *pour entreprise* ni au Plan bancaire Scotia¹ *pour entreprise*.

Pour plus d'information, contactez
votre succursale ou rendez-vous sur le site
www.banquescotia.com

® Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

^{MC} Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.

* Visa Int./Usager lic. La Banque de Nouvelle-Écosse.

† Interac Inc. est propriétaire de la marque INTERAC. La Banque de Nouvelle-Écosse usager autorisé de cette marque.

1583131 (03/08)